

mon PROJET RENOV

Un dispositif global pour aider les copropriétaires dans leur démarche de rénovation énergétique avec :

- un accompagnement spécifique par une équipe de 6 conseillers dédiés
- un guichet web unique de la rénovation énergétique : www.monprojetrenov.fr où vous retrouverez en ligne toutes les informations nécessaires :

À quelles aides ai-je droit ?

Quelles démarches à faire pour obtenir les aides ?

Quel conseiller appeler ?

Comment trouver des professionnels qualifiés ?

Retrouvez toute l'information sur www.monprojetrenov.fr ou appelez le 02 40 415 555

Nantes Métropole - 2018-11-467b - NOUVELLE VAGUE - RGS NANTES B.839 786 498

mon PROJET RENOV.FR

Des aides pour la rénovation énergétique de votre copropriété



■ COPROPRIÉTÉS

Les aides collectives

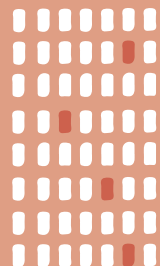
Mon PROJET RENOV COPROPRIÉTÉS BBC

➤ Qu'est-ce que c'est ?

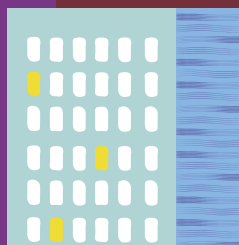
Des subventions pour faciliter la réalisation de travaux de rénovation énergétique performants en copropriété.

➤ Qui peut en bénéficier ?

L'ensemble des copropriétaires d'un immeuble à vocation d'habitat, sans condition de ressources.



IMMEUBLE
DE PLUS DE
15 ANS



IMMEUBLE
DE PLUS DE
15 ANS

Les aides individuelles

Mon PROJET RENOV HABITER MIEUX

➤ Qu'est-ce que c'est ?

Des subventions de Nantes Métropole, en complément de celles de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), pour les travaux d'économie d'énergie.

➤ Qui peut en bénéficier ?

Les propriétaires occupants sous conditions de ressources*.
Les propriétaires bailleurs en contrepartie d'un plafonnement de loyer.

■ AIDE À L'AUDIT GLOBAL

Audit énergétique complété d'un diagnostic architectural et financier. Pour identifier les besoins de travaux et la faisabilité d'une rénovation BBC.

Subvention :
50 %

du coût TTC de l'audit,
plafonnée à 5 000 €

■ AIDE À L'ÉTUDE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE BBC

Études de faisabilité et de conception d'un programme de travaux visant une rénovation à un niveau BBC.

Subvention :
50 %

du coût TTC de l'étude
de maîtrise d'œuvre
plafonnée à 20 000 €

■ AIDE AUX TRAVAUX BBC

Pour la réalisation de travaux visant l'atteinte du label BBC Effinergie Rénovation®.

Subvention :
1/3
du montant HT
des travaux éligibles

■ ACCOMPAGNEMENT AU MONTAGE DE PROJET

Construction d'un plan de financement et montage de dossiers de demande de subvention.

Pris en charge à
100 %

■ AIDE AUX TRAVAUX (PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS)

Financement des travaux permettant d'atteindre au moins 25 % d'économies d'énergie. Cumulable avec l'aide collective aux travaux BBC.

Subvention
(Anah + Nantes Métropole) :
50 à 100 %
du montant HT
des travaux éligibles

■ AIDE AUX TRAVAUX (PROPRIÉTAIRES BAILLEURS)

Financement des travaux permettant d'atteindre au moins 25 % d'économies d'énergie. En contrepartie d'un plafonnement du loyer (conventionnement avec l'ANAH). Cumulable avec l'aide collective aux travaux BBC.

Subvention
(Anah + Nantes Métropole) :
Jusqu'à 80 %
du montant HT
des travaux éligibles